

Edito du Président

Première lettre d'infos !

Produite à 100% par des citoyens bénévoles, merci à eux.

La création d'une fédération est un combat citoyen, quotidien, progressif, et de long terme.

Celui du rassemblement des forces associatives de la protection de l'environnement, sous une forme démocratique et réactive, ayant pour but de peser dans le paysage politique. Faire front commun nous fait réaliser notre diversité, mais aussi nos convergences.

Au delà des différences, nous sommes amenés à cultiver nos complémentarités.

Dans un contexte de défiance vis-à-vis de la démocratie représentative, FNE se veut un outil créé par et pour les gens qui veulent s'engager.

Je souhaite que cette lettre vous donne un aperçu de ce que nous accomplissons collectivement, souvent un peu trop dans l'ombre, préoccupés que nous sommes par les urgences du quotidien.

Simon POPY

EGRI : plus que quelques jours pour donner votre avis !

Il y a un an, la politique des transports régionale nous semblait figée dans le marbre. Les élections régionales, suivies des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité, ont ouvert une fenêtre inattendue que nous avons tenté d'exploiter malgré l'urgence, au travers d'[une formation](#), et d'une [contribution fédérale](#). Néanmoins, le nombre de réponses du public au [questionnaire](#) déterminera grandement son impact. Il est essentiel que chacun y réponde et incite ses connaissances à le faire. Il ne vous reste que quelques jours ! De plus l'envoi postal est gratuit !

Dernières réunions publiques en LR : mercredi 29 juin à Florac (48); lundi 4 juillet à Céret (66) ; jeudi 7 juillet à Narbonne(11).

FNE LR saisit la commission européenne

Concernant la LGV Nîmes-Montpellier, le projet est financé à hauteur de 54 M€ par l'UE. FNE LR a saisi en avril la commission européenne pour non-respect de la directive EIE n°2011/92/UE relative à l'évaluation environnementale : 1/ le projet modifié par l'ajout des gares n'a pas été réévalué, 2/ le projet de gare Mogère et ses aménagements connexes n'ont pas été évalués globalement (mais séparément) 3/ l'aménagement hydraulique du Negue Cats a été bricolé a posteriori. Nous attendons que la France soit saisie.

Faire respecter le droit de l'environnement

Le Tribunal correctionnel de Mende condamne la SARL SALLES & FILS à 7 000 euros d'amende pour avoir étendu une carrière de sable sans autorisation dans le site Natura 2000 plateau de l'Aubrac. FNE et L'ALEPE, parties civiles, ont vu leurs préjudices indemnisés à hauteur de 1 500 euros chacune.

Le Tribunal correctionnel 2 Montpellier condamne la commune de Montarnaud et la SAUR à 1 000 euros d'amende pour pollution d'un affluent de la MOSSON suite à un dysfonctionnement de la STEP communale. FNE, partie civile, a vu son préjudice indemnisé à hauteur de 3 000 euros.

Le Tribunal correctionnel de Nîmes condamne la société OC'VIA à 7 000 euros d'amende pour avoir détruit plusieurs hectares d'habitats naturels de l'Outarde canepetière en pleine période de reproduction dans le cadre des travaux d'aménagement de la LGV Nîmes Montpellier. FNE et NACICCA, parties civiles, ont vu leurs préjudices indemnisés à hauteur de 3 000 euros chacune.

Les décisions sont disponibles sur demande

FNE-LR soutient les habitants du quartier des Cévennes, Las Rébes à Montpellier

Les habitants du quartier s'opposent à la destruction de leur espace vert naturel d'1 ha. Unique dans le quartier, il est le seul « poumon vert » directement accessible pour les habitants.



Il est prévu de le remplacer par la construction de trois immeubles de logements sociaux. La construction d'immeubles sociaux est évidemment une nécessité

mais [FNE LR conteste leur concentration](#) au même endroit au détriment de la mixité sociale, et au détriment d'un espace de respiration indispensable pour ce quartier classé prioritaire.

Nous demandons la protection de cet espace de vie et de sérénité, vecteur de santé publique et patrimoine écologique urbain, nécessaire au bien-être des habitants.

Les Fédérations Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées engagent un processus de fusion : Objectif Fin 2017 ...

La Fédération Midi-Pyrénées organise le 23 juillet à Toulouse un banquet des 5000, (repas anti-gaspi). Nous vous invitons à y participer !
Banquet des 5000
Appel à bénévoles
[Inscrivez vous via ce formulaire!](#)



Date à retenir

Les 15-16 novembre à Sète :
séminaire de formation pour mieux maîtriser les documents d'urbanisme

Nous rejoindre

[Site web](#)

[Facebook](#)

[Contact](#)

Avant d'imprimer cette lettre d'information, réfléchissons à l'impact sur l'environnement

Echos des associations fédérées

ECHO 66

Carrière de Vingrau, le Tribunal Administratif annule la dérogation Préfectorale :

Après la suspension par le juge des référés du tribunal administratif de Montpellier, c'est la cour de ce tribunal qui vient d'annuler l'autorisation préfectorale de destruction d'espèces protégées pour un nouveau front de taille dans les Corbières catalanes. [La fédération FRENE 66 se félicite](#) de cette application stricte du code de l'environnement.

ECHO 48

L'[ALEPE](#) a sorti un super guide pour les amoureux de la nature, la découvrir et la comprendre, « Itinéraires naturalistes en Lozère ».



ECHO 34

Le 11 juin, a eu lieu la [journée nationale « des Terres pas d'Hypers »](#) suivie par 15 collectifs. A Montpellier, les luttes contre la gare de la Mogère, Alternatiba, Nuit Debout et le collectif "Non à Hinterland" ont convergé avec le [collectif Oxygène](#) vers le site menacé des Fontanelles, en une grande marche. L'après-midi a permis à des militants très divers de se rencontrer et de mieux se connaître. [Vidéo](#).

ECHO 30

Pendant l'été, le [COGard](#) organise des journées [de prospection](#) pour compléter l'Atlas des oiseaux nicheurs du Gard. L'occasion d'améliorer la connaissance des richesses naturelles du Gard, indispensable pour leur protection, mais aussi de se former avec des spécialistes.

ECHO 11

La Loi Littoral a du mal à être respectée dans l'Aude notamment s'agissant de [la circulation automobile en bordure littorale](#). Mais avec la fermeture de l'accès à la plage de la Vieille Nouvelle cet été son application progresse ! [ECCLA](#) a également organisé fin mai 2016 à Narbonne un débat sur la [circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels](#).

Actualité Nationale

Pétition pesticides

Pour réduire l'usage des pesticides, exigeons que le conseiller ne soit plus le vendeur !

Aujourd'hui la mission de conseil en matière de pesticides est principalement assurée par les vendeurs. Le marché des pesticides en France réalise un chiffre d'affaires annuel de près de 2 milliards d'euros.

Comment imaginer que les coopératives et le négoce agricole réduisent d'eux-mêmes leurs ventes de pesticides et renoncent ainsi à une partie de leur chiffre d'affaires ?

[Signez la pétition](#)

Université d'été

FNE organise sa première université d'été les 8 et 9 juillet dans l'Essonne. Venez réfléchir, échanger, rencontrer d'autres militants.

[Programme](#) - [Inscription](#)



Université d'Été 2016
Écologie : la dernière UTOPIE ?

8 + 9 JUILLET

Domaine de Bierville (Essonne)



Changement de logo...

Changement de ton !

Finis le petit hérisson bien gentil qu'on ne voit jamais au milieu des autres logos, désormais, il fait face, et il commence à s'impatienter.

Le mouvement souhaite réaffirmer son identité militante et ce n'est pas pour nous déplaire. Une campagne d'affichage nationale suivra en juillet.

France Nature Environnement Languedoc-Roussillon, Association loi 1901, Siège social : 170 avenue de Bordeaux 11100 NARBONNE, n°SIRET : 800 138 877 00017, Directeur de la publication : Simon Popy – fne.languedocroussillon@gmail.com.es.i